



**Avis n° 15-A-13 du 7 octobre 2015
relatif à une proposition de nomination aux fonctions
de médiateur du cinéma**

L'Autorité de la concurrence (commission permanente),

Vu les articles R. 213-1 et suivants du code du cinéma et de l'image animée ;

Vu la demande d'avis présentée le 2 octobre 2015 par la ministre de la culture et de la communication ;

Après avoir délibéré sur la candidature de Mme Laurence Franceschini, conseillère d'État, lors de sa séance du 7 octobre 2015, émet un avis favorable sur la proposition de la ministre de nommer l'intéressée dans les fonctions de médiatrice du cinéma.

Délibéré, par M. Bruno Lasserre, président, Mmes Élisabeth Flüry-Hérard et Claire Favre, vice-présidentes, M. Thierry Dahan, vice-président.

La secrétaire de séance,
Béatrice Déry-Rosot

Le président,
Bruno Lasserre